

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Août 2020

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS À LA RÉUNION

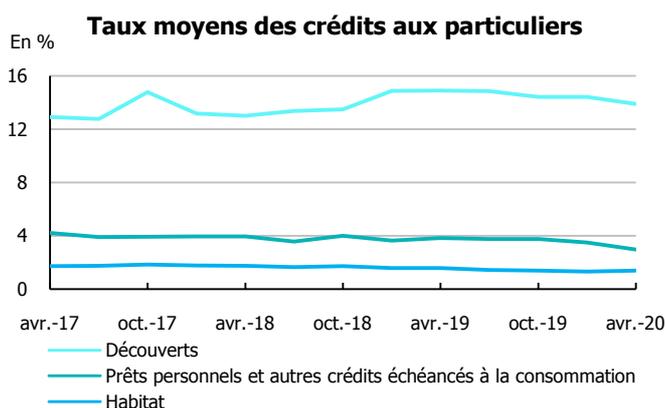
## 2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2020 LES TAUX DE CRÉDIT AUX PARTICULIERS SE MAINTIENNENT

### AVERTISSEMENT

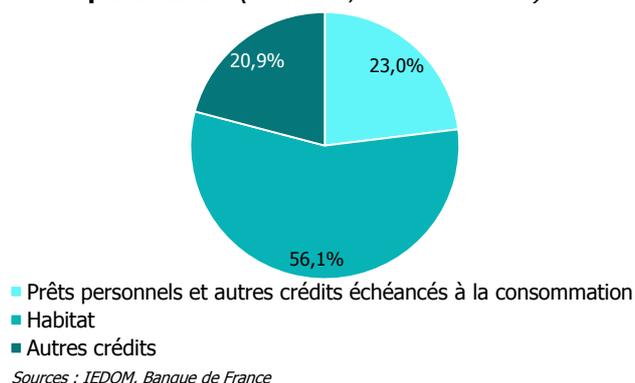
Cette publication porte sur les crédits octroyés au mois d'avril 2020, période de confinement liée à la pandémie de la Covid-2019 qui a affecté la demande de crédits.

- Le confinement est à l'origine d'une forte contraction des demandes de crédit des ménages. Ainsi, le nombre de prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation se réduit de 70 % en avril 2020 par rapport à janvier 2020 et celui des crédits à l'habitat de moitié.
- Le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat augmente légèrement et s'établit à 1,38 % en avril 2020. La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à un plus de 20 ans pour un montant moyen d'emprunt de 129 000 euros.
- Les taux appliqués à La Réunion restent proches de ceux appliqués en France entière pour ce qui concerne les taux des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation, ainsi que les taux des crédits à l'habitat.

## Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



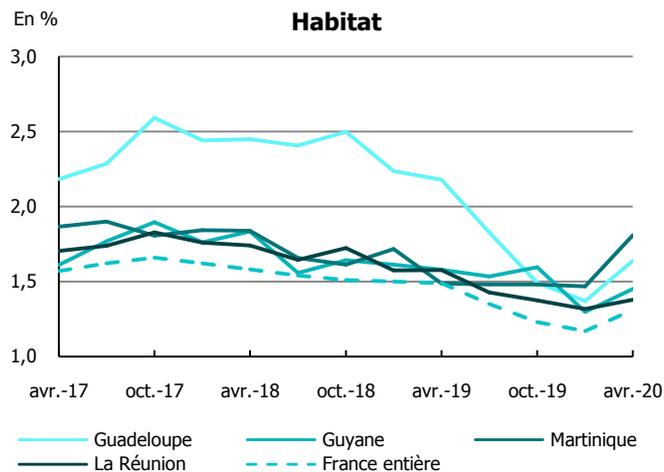
### Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



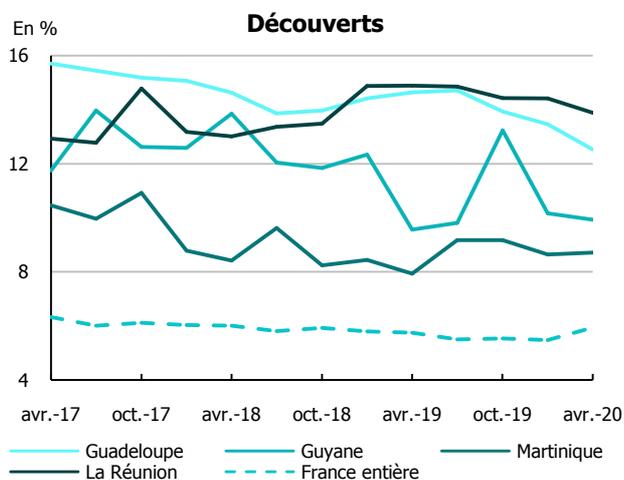
Taux moyens débiteurs en %		avr.-19	juil.-19	oct.-19	janv.-20	avr.-20	Variations (en pdb*)	
							1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	14,90	14,86	14,43	14,42	13,89	-100	-53
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,81	3,75	3,76	3,49	2,96	-85	-53
	Habitat	1,58	1,43	1,37	1,32	1,38	-20	6
France entière	Découverts	5,75	5,50	5,54	5,48	5,94	19	46
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,96	3,71	3,68	3,75	3,83	-13	8
	Habitat	1,49	1,35	1,23	1,17	1,31	-18	14

\* point de base

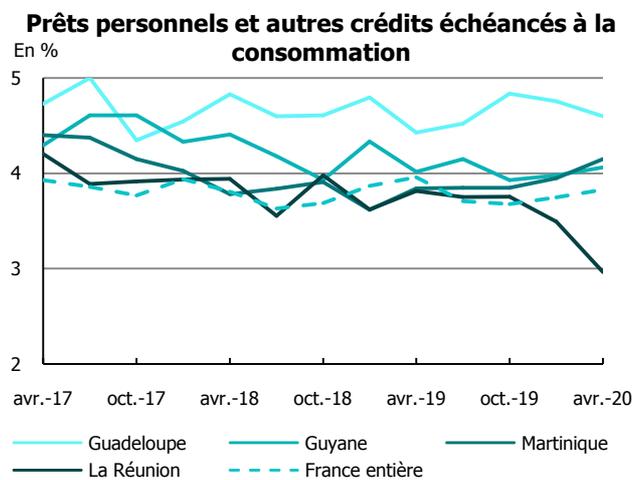
## Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite 19 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.